



Milieux naturels

seine
-eure
agglo

Une œuvre référente de crue à Courcelles sur Seine

Vendredi 28 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3 ans après le début du projet, l'Agglo Seine-Eure inaugure son « Boulier à crue », à Courcelles sur Seine ce vendredi 28 janvier 2022. Installée en bord de Seine, cette œuvre artistique référente de crue a été conçue par l'artiste Heidi Wood. Elle s'inscrit dans un programme d'actions, déployé à l'échelle du bassin Seine Normandie, pour sensibiliser les habitants et développer la culture du risque inondation sur notre territoire.

Notre Zouave du Pont de l'Alma

Mesurant 7 m de haut, composée d'un mât central en acier et de 3 colonnes de bouées, cette œuvre ne passe pas inaperçue auprès de ceux qui traversent le pont de Courcelles, à pied ou en voiture. Elle est soudée dans le sol grâce à 8 micropieux de 12m de profondeur.

A quelques mètres à peine du lit de la Seine, les bouées, alignées par le haut en période normale, seront mobilisées et progressivement alignées par le bas, en cas de crue de plus ou moins grande ampleur.

L'emplacement n'a pas été choisi au hasard : en 1910, à cet endroit précis, le niveau de la Seine atteignait la hauteur de 3m par rapport au pied de l'œuvre. Le pied de l'œuvre n'étant pas lui-même au niveau dit "normal" de la Seine, le fleuve doit déjà monter de quelques mètres avant de l'atteindre. Et si la crue venait à se reproduire aujourd'hui, avec l'urbanisation croissante, le niveau de l'eau pourrait même atteindre 50 cm de plus qu'en 1910 (d'après la modélisation hydraulique du Plan de prévention des risques d'inondations Seine (PPRI) élaborée par le bureau d'étude BRL Ingénierie pour la Direction départementale des territoires et de la mer de l'Eure (DDTM27)).

Le « Boulier à crue » doit devenir une référente des crues sur notre territoire, comme le zouave du Pont de l'Alma l'est devenu pour Paris et sa banlieue. Une autre œuvre, « Amplitude », a été installée à Duclair dans le cadre du même programme, avec le même objectif.

Un œuvre pédagogique, ludique et pérenne

La diffusion des connaissances et le développement de la culture du risque sont des clefs essentielles dans la stratégie de gestion des risques inondation. Ces actions s'inscrivent dans les programmes d'actions déployés à l'échelle du bassin Seine Normandie, et sur les territoires à risques importants d'inondation. Une connaissance partagée et l'acculturation des habitants, des entreprises et des organisations favorisent la réduction du coût des dommages et le retour à la normale lors d'une inondation.

Le site de Courcelles sur Seine, au pied d'une route départementale très fréquentée, en face du pôle urbain et du bassin industriel de Gaillon/Le Val d'Hazey se prêtait parfaitement au déploiement du projet régional « Seine de Crues » initié par l'Association AREAS qui œuvre à nos côtés.

L'objectif du projet est simple : communiquer de manière non anxiogène sur le sujet du risque inondation, grâce à cette œuvre pédagogique, ludique et pérenne.

- En période « sèche », la majorité du temps, l'objectif de l'œuvre est de rappeler à tous la présence du risque. Le fleuve de la Seine connaît comme tous les cours d'eau un enchaînement de période d'étiage (lorsque le niveau de l'eau est très bas dans le lit mineur) et de période de crue (lorsque le fleuve envahit de façon plus ou moins importante son lit majeur).
- En période de crue, la Seine, gonflée par les eaux de pluie tombées sur le bassin versant, et par les eaux de la nappe qui l'accompagne, peut vouloir s'étendre plus ou moins dans son lit majeur. L'homme s'étant installé dans ce lit majeur, il nous faut être prêt à réagir.

Avec l'accélération du changement climatique, les événements météorologiques intenses seront de plus en plus fréquents et conséquents et auront un impact, toujours plus important, sur nos cours d'eau.

Mais alors, comment agir et réagir face au risque d'inondation ?

- ⇒ en acceptant le risque,
- ⇒ en ne misant pas tout sur les travaux lourds tels que des digues (nécessaires mais pas suffisants),
- ⇒ en restaurant les Zones d'Expansion des Crues là où les enjeux humains sont absents ou les plus faibles possibles (dans ce cas, l'exposition au risque est à étudier et un plan d'action doit être anticipé).
- ⇒ en évacuant si l'ordre en est donné (ordre souvent difficile à exécuter pour les habitants),
- ⇒ en analysant la vulnérabilité de nos équipements, infrastructures et services publics, pour ensuite mener des travaux de réduction de cette vulnérabilité (par exemple : éviter à l'eau de pénétrer dans les bâtiments, mettre à l'abri en hauteur ou hors zone inondable tous les biens irremplaçables des particuliers et des entreprises),
- ⇒ en menant des exercices de simulations de ces crues pour tester les réponses préparées, notamment dans les Plans Communaux de Sauvegarde,
- ⇒ en investissant dans des constructions et aménagements résilients pour diminuer le coût des dommages lorsque la crue survient.

Lorsqu'une crue majeure est annoncée, 3 jours à l'avance en ce qui concerne la Seine, c'est toute une chaîne de décisions qui se met en place, pilotée par la Préfecture, dans laquelle l'Agglo Seine-Eure tient un rôle de soutien matériel et humain aux communes.

La collectivité joue également un rôle important dans la capitalisation des connaissances, aux côtés des services de l'Etat (Services Prévision des Crues de la DREAL Normandie et de la DRIEAT Ile de France, Service Prévention des Risques et Aménagement du Territoire de la DDTM27...). Capitaliser les informations sur les crues, analyser les réponses apportées avant/pendant/après (dans le cadre d'un retour d'expérience) permet de toujours mieux s'y préparer pour les suivantes. Car rappelons, par exemple, qu'une crue centennale a 1 chance sur 100 d'arriver chaque année.

Concrètement, l'Agglo Seine-Eure mène actuellement et pour les années à venir, avec ses partenaires tels que la Métropole Rouen Normandie (cheffe de file de l'animation du PAPI (programme d'actions de prévention des inondations) Rouen Louviers Austreberthe) et le Syndicat Mixte de Gestion de la Seine Normande (porteur de stratégie globale de gestion du risque inondation à l'échelle de l'Axe Seine), des études et actions pour notamment :

- Recenser et restaurer au maximum les zones d'expansion des crues sur la Seine, mais également sur d'autres cours d'eau,
- Élaborer le diagnostic de vulnérabilité du territoire et de ses enjeux (bâtiments, infrastructures, services publics), avant de pouvoir faire des travaux,
- Définir une stratégie vis-à-vis du devenir de la digue à St Pierre du Vauvray.

Le calendrier du projet « Boulier à crue »

Initié en 2018 par l'ex communauté de commune Eure Madrie Seine (CCEMS), ce projet a vu le jour en 2021, avec l'élévation de l'œuvre en bord de Seine fin août de l'année dernière.

- Février 2018 : appel à manifestation d'intérêt lancé par l'AREAS (Association de recherche sur le Ruissellement, l'Érosion et l'Aménagement du Sol) auprès des 10 collectivités riveraines de la Seine Normande : proposition de différents sites pour chaque collectivité intéressée, analyse des contraintes techniques/foncières/réglementaire sur chacun d'entre eux, interrogation des communes...
- Octobre 2018 : engagement de l'ex-CCEMS sur ce projet et sur le site de Courcelles sur Seine.
- Décembre 2018 : choix du « Boulier à crue » imaginé par Heidi Wood par le comité artistique (dont faisaient partie la Commune de Courcelles sur Seine et la CCEMS), parmi 26 candidats.
- Été 2019 : confirmation du soutien financier de la part du Ministère de la Culture et de l'AESN (Agence de l'Eau de la Seine Normande) + recherche et signature de convention avec deux mécènes privés
- Septembre 2019 : fusion des ex CASE et CCEMS qui forment désormais l'Agglo Seine-Eure.
- Automne 2019 : l'étude des plans d'exécution a déterminé la nécessité de consolider l'œuvre afin d'assurer sa pérennité (renforcement de la structure et micropieux à prévoir), et donc mise à jour du budget prévisionnel.
- Automne 2020 : l'Agglo Seine-Eure et le Ministère de la Culture acceptent de renforcer l'enveloppe accordée à ce projet.
- Printemps 2021 : coordination du chantier mené sous maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de l'Agglo Seine-Eure, aux côtés de l'artiste. Forage et installation des micropieux.
- Été 2021 : coulage du massif béton puis installation de l'œuvre le 25 août
- Novembre 2021 : installation du pupitre de médiation.

Le budget du projet « Boulier à crue »

La totalité du projet a coûté 110 820 € H, répartis comme suit :

- 33 % financés par le Ministère de la Culture par l'intermédiaire de la DRAC Normandie, soit 36 940 €
- 32 % financés par l'AESN, soit 35 250 €
- 4 % financés par du mécénat privé, soit 3 000 € par Veolia et 1 000 € par la Société Maillot
- 31 % financés par l'Agglo Seine-Eure, soit 34 630 €

Les acteurs du projet « Boulier à crue »

- Agglo Seine-Eure : maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre
- AREAS : coordinateur du projet régional et facilitateur des relations avec les partenaires
- Heidi Wood : artiste
- CERH : construction de la structure de l'œuvre et note de calcul préalable
- VERDI Ingénierie : étude et fourniture des plans d'exécution
- FONDOUEST : bureau d'études géotechnique ayant réalisé l'étude des sols
- A2F : fourniture et pose des micropieux
- BENARD TP : terrassement et coulage du massif béton
- SOCOTEC : bureau de contrôle technique
- AGEOSE : levés topographiques
- DDTM27 : calage topographique des crues marquantes du territoire sur l'œuvre



À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Maud Le Soudeer - Chargée de communication - 02 32 50 85 81 - maud.lesoudeer@seine-eure.com



agglo-seine-eure.fr



[@agglo.seine.eure](https://www.facebook.com/agglo.seine.eure)



[@AggloSeineEure](https://twitter.com/AggloSeineEure)



[@territoireseineure](https://www.instagram.com/territoireseineure)